

Gestion des situations d'urgence

ST. JOHN'S, 17 juillet 2015 – Les récents incendies de forêt dans l'Ouest canadien ont mis encore davantage en relief l'importance d'un mécanisme de coordination pancanadien solide et efficace de gestion des situations d'urgence et de sécurité publique. Les premiers ministres ont demandé à leurs ministres responsables de la gestion des urgences de travailler avec le gouvernement fédéral :

- à évaluer et améliorer le Cadre de sécurité civile pour le Canada d'ici avril 2016;
- à envisager la création d'un inventaire national du matériel pour la lutte contre les incendies de forêt;
- à veiller à ce que de la formation soit offerte au personnel de l'armée canadienne en matière de techniques de lutte contre les incendies de forêt.

Plus tôt cette année, le gouvernement fédéral a annoncé des changements considérables aux Accords d'aide financière en cas de catastrophes. Ces changements, qui sont déjà en vigueur, transfèrent une part importante du soutien d'urgence et des coûts de rétablissement aux individus, aux familles, aux provinces et aux territoires, à un moment où ceux-ci ont le plus besoin d'aide et de soutien. Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral de reconsidérer sa décision concernant les seuils imposés par le programme. Ils insistent également sur le fait que le financement pour la gestion des urgences doit être versé en temps opportun.

Les premiers ministres des provinces et territoires ont aussi discuté des modalités récemment annoncés concernant la Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes. Ils estiment que 40 millions de dollars par année pour l'ensemble du pays sont insuffisants pour permettre de réaliser les grands projets de protection contre les inondations requis à travers le Canada. Ils insistent pour que le financement de ce Programme national d'atténuation des catastrophes soit augmenté. La couverture offerte par ce programme doit inclure d'autres événements tels que les incendies de forêt, les tempêtes de verglas et les glissements de terrain.

– 30 –

Renseignements :

Heather MacLean
Directrice des communications
Bureau du premier ministre
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
709 729-3581
heathermaclean@gov.nl.ca